

Juin 2025

Lettre d'information générale n° 01

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

**GP JOULE**  
TRUST YOUR ENERGY

# Parc agrivoltaïque de la Souderie

Communes de Conthil et de Sotzeling

## Édito

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'existence du **projet du parc agrivoltaïque de la Souderie**, élaboré en collaboration avec **la famille PATE, propriétaires sur Conthil**. Depuis le lancement du projet, plusieurs scénarios ont été étudiés et adaptés, en tenant compte des enjeux liés au raccordement au réseau électrique, ainsi que des aspects environnementaux et paysagers. Le projet a été présenté aux conseils municipaux. Conthil s'est exprimé en faveur du projet et Sotzeling ne s'est pas encore prononcé.

Initié en 2023 par l'entreprise **GP JOULE**, spécialiste des énergies renouvelables, le projet a été conçu et développé dans le but d'y maintenir une activité d'élevage et de pérenniser à long terme une exploitation agricole. En effet,

le parc solaire accueillera des ovins sous les panneaux! Ce projet permettra de coupler une activité agricole principale à une production énergétique secondaire.

Dans ce document, nous vous présenterons l'entreprise **GP JOULE**, qui dirige la mise en place de ce parc solaire, ainsi que les informations relatives au projet.

**Une permanence d'information aura lieu le mardi 22 juillet de 10h à 19h en mairie de Conthil. Ce sera l'occasion de poser vos questions et de venir vous renseigner.**

Vous pouvez également contacter le collaborateur en charge du projet chez **GP JOULE**. Ses coordonnées se trouvent à la fin de ce document.

## Critères à respecter



**Amélioration** du potentiel et de l'impact agronomiques



**Adaptation** au changement climatique

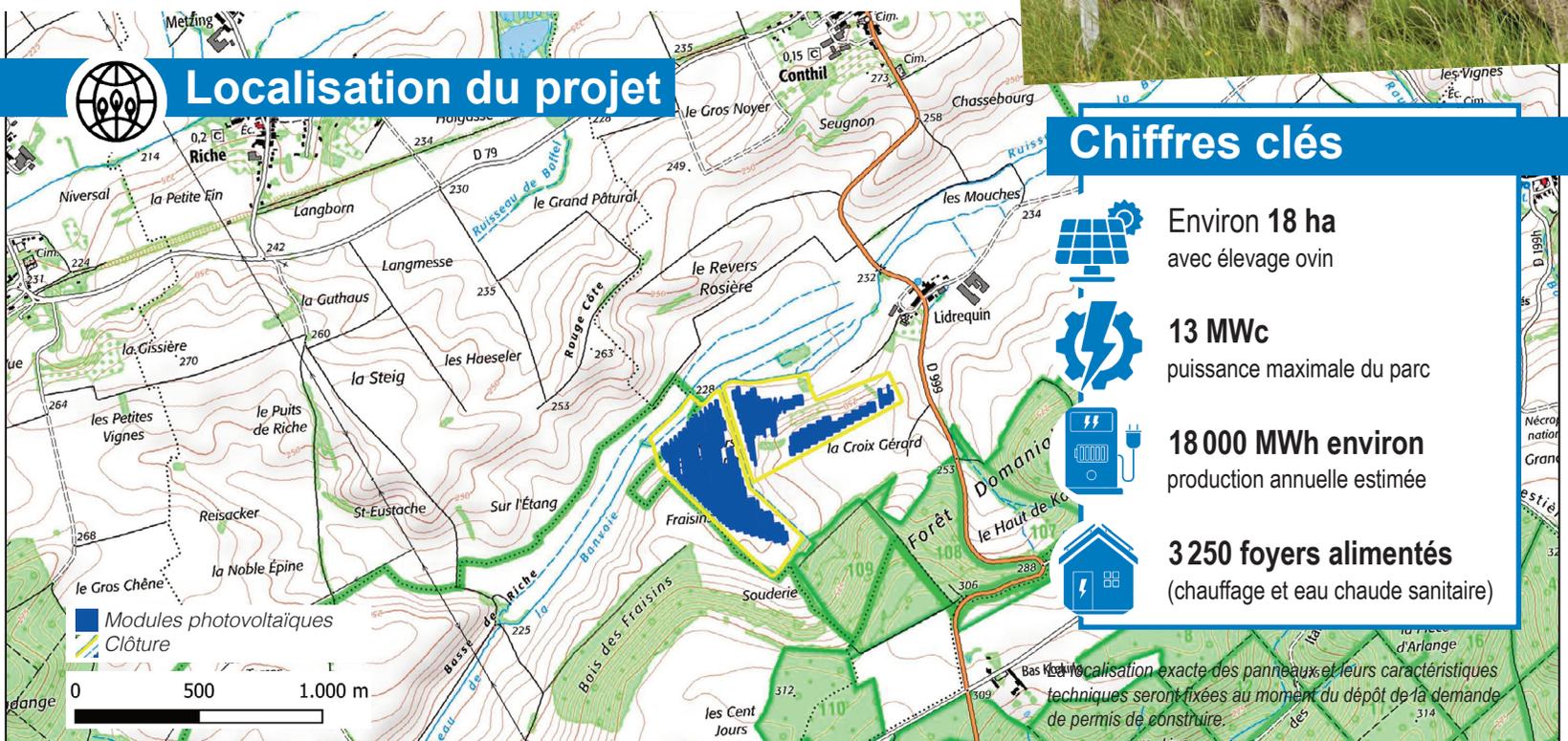


**Protection** contre les aléas (grêle, sécheresse)



**Amélioration** du bien-être animal

## Localisation du projet



## Chiffres clés



**Environ 18 ha** avec élevage ovin



**13 Mwc** puissance maximale du parc



**18 000 MWh environ** production annuelle estimée



**3 250 foyers alimentés** (chauffage et eau chaude sanitaire)

La localisation exacte des panneaux et leurs caractéristiques techniques seront fixées au moment du dépôt de la demande de permis de construire.

**GP JOULE : L'expertise et la performance au service des énergies renouvelables à 100 %**

- Janvier : démarrage des études par ENVOL
- Juin : délibération favorable du conseil municipal de Conthil
- Juillet : réunion avec la Chambre d'Agriculture de Moselle

## Avantages d'un parc solaire



Utilise une énergie renouvelable et inépuisable, le soleil, pour créer une énergie propre, sans émettre de gaz à effet de serre, ce qui contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.



Ne laisse pas de traces significatives sur le terrain après son démontage, car les fondations ne sont pas lourdes (du fait de la faible prise au vent). Au terme de son exploitation, la zone pourra donc être utilisée pour une autre activité.



Crée des emplois pérennes et entraîne la participation d'entreprises locales.



Stimule l'activité économique locale, grâce aux retombées fiscales et aux indemnités liées aux servitudes.



Dans le cadre de l'agrivoltaïsme, le parc solaire est adapté à l'activité d'élevage déjà en place, afin que les moutons entretiennent les terrains et bénéficient de l'ombrage des panneaux sans que cela n'altère leur qualité de vie.

IPNS: Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

### 2023

- Juin : prise de contact des exploitants avec le développeur
- Août : contractualisation avec le propriétaire/les exploitants
- Novembre : préconsultations des services de l'État et des collectivités

### 2024

#### 2025

- Mars : rencontre avec la mairie de Sotzeling

#### 2025

- Septembre : Instruction du dossier de demande de permis de construire
- Passage en CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers)

### 2026

- Avis de la MRAE (Mission Régionale d'Autorité Environnementale)
- Enquête publique

### 2027

- Obtention du permis de construire
- Demande de raccordement au réseau

### 2027

- Construction du parc agrivoltaïque
- Mise en service de la centrale agrivoltaïque
- Démarrage de l'activité d'élevage au sein de la centrale

### Pendant 25 à 35 ans

- Exploitation et maintenance du parc solaire
- Suivis environnementaux et agricoles

### À l'issue

- Démontage et recyclage des éléments de l'installation, y compris les éléments bétonnés et les locaux techniques
- Réhabilitation du site



## Calendrier du projet



## Ressources

Présentation de la technologie solaire, chiffres clés, cadre réglementaire, etc., sur le site du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des Territoires du Gouvernement.



Le Parc agrivoltaïque de la Souderie de A à Z, site mis à jour aux différentes étapes de l'avancement du projet.



Boîte à outils de 11 cartes questions/réponses et 5 fiches synthétiques, sur 5 thématiques, à télécharger sur ce lien.



# GP JOULE

TRUST YOUR ENERGY.

Tout a commencé en 2009, lorsque deux ingénieurs agronomes allemands, Ove Petersen et Heinrich Gärtner, installent des panneaux solaires sur leurs fermes, qui produisent encore aujourd'hui de l'énergie. L'expérience est une réussite, ils décident alors d'utiliser leurs compétences et leur expérience pour fonder GP JOULE. Leur volonté : approvisionner l'industrie, les transports et la société en énergie 100 % renouvelable. L'entreprise est active dans le photovoltaïque, l'éolien, la méthanisation, le stockage ainsi que l'hydrogène.

En France, GP JOULE est présent dans plusieurs régions : Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. 200 MW de parcs éoliens et photovoltaïques sont en cours de développement et 150 MW de parcs photovoltaïques sont déjà construits.

Du développement du projet à la maintenance technique des installations, en passant par la construction des sites et le démantèlement des structures, GP JOULE est présent à toutes les étapes des projets éoliens ou solaires.

— GP JOULE France  
15 Quai Koch F-67000 STRASBOURG —



## Permanence d'information

Une permanence d'information aura lieu le **mardi 22 juillet** de **10h à 19h** en mairie de Conthil.

Ce sera l'occasion de poser vos questions et de vous renseigner sur le projet.



## Contact

Chef de projets photovoltaïques



**BAGNULS Guillaume**  
g.bagnuls@gp-joule.fr

